



Santé publique

Un peu plus de 3 000 autistes en Mayenne ?

Les troubles du neuro-développement (TND) regroupent les troubles du développement intellectuel (TDI), les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les troubles du développement du langage oral (TDL) ou de la coordination (TDC), les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), les troubles spécifiques des apprentissages scolaires...

Citant comme source le Centre de ressources régional Autisme, *Ouest-France* précise que dans les Pays de la Loire, en 2022, près de 664 300 personnes seraient atteintes de TND, soit 17 % de la population ⁽¹⁾. En Mayenne, elles seraient environ 52 000.

Si l'on retient uniquement les troubles du spectre autistique (TSA), quelque 39 000 personnes en seraient atteintes dans les Pays de la Loire, soit 1 % de la population. En Mayenne, elles seraient un peu plus de 3 000.

Ouest-France ne précise pas comment sont obtenus ces chiffres. Site Internet du Centre de ressources Autisme : <https://cra-paysdelaloire.fr/>

Les tout premiers résultats de l'étude Enabee Des troubles de santé mentale probables chez 13 % des enfants

On en reparlera à l'avenir ! Enabee ⁽²⁾ est une étude nationale sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine. Santé publique France a publié les tout premiers résultats de cette enquête inédite qui doit être renouvelée à intervalles réguliers ⁽³⁾.

Réalisée entre le 2 mai et le 31 juillet 2022, cette enquête a permis d'interroger plus de 15 000 enfants et plus de 15 000 enseignants, dans près de 400 écoles, ainsi que 10 000 parents. Pour une telle étude, c'est la première fois que les enfants sont eux-mêmes interrogés.

Enabee mesure trois types de troubles probables ⁽⁴⁾ :

- Les troubles émotionnels (anxieux ou dépressifs) ;
- Les troubles oppositionnels (ensemble d'une humeur particulièrement colérique/irritable, d'un comportement querelleur/provocateur ou d'un esprit vindicatif qui dépasse les querelles des fratries et persiste plusieurs mois).
- Les troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Les premiers résultats montrent que 13,0 % des enfants de 6-11 ans, scolarisés du CP au CM2, présentent au moins un trouble probable de santé mentale (respectivement 5,6 %, 6,6 % et 3,2 % selon le type de troubles probables).

Les résultats sont un peu différents pour les filles et les garçons. Par exemple, la prévalence des troubles émotionnels est plus élevée chez les filles. Par contre, les données ne mettent pas en



(1) – Philippe Gambert, « Autisme : deux ans pour avoir un diagnostic », *Ouest-France* du 29 juin 2023.

(2) – Étude nationale sur le bien-être des enfants.

(3) – <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/enabee-etude-nationale-sur-le-bien-etre-des-enfants>

(4) – En aucun cas il ne s'agit d'un diagnostic médical.

évidence de différences significatives selon le niveau scolaire ou le secteur de l'école (réseau d'éducation prioritaire ou non). Des analyses complémentaires doivent analyser d'autres facteurs comme l'environnement de vie

de l'enfant, sa santé ou celle de ses parents, etc. Faute d'études similaires réalisées avant 2020, Enabee ne permet pas d'évaluer l'impact de la crise sanitaire du covid-19.



Associations

Portrait-robot du responsable associatif Plutôt un cadre... Plutôt âgé(e)...

Les enquêtes « Paysage associatif français », réalisées tous les cinq ou six ans (2005, 2011, 2017 et 2021), dressent un état des lieux du secteur associatif français et permettent d'en mesurer les évolutions. Cette enquête comporte un volet sur la gouvernance des associations pour caractériser les dirigeants, notamment selon leur sexe, leur âge et leur catégorie socioprofessionnelle, ainsi que le secteur d'activité de leur association.

L'enquête s'intéresse aux présidents, trésoriers et secrétaires – ce qui exclut, de fait, ces associations, a priori de plus en plus nombreuses, qui optent pour un fonctionnement collégial sans président.

Gouvernance selon le sexe : en 2021, il y a autant de femmes que d'hommes, globalement, aux postes de président, trésorier ou secrétaire. En 2011, le taux de femmes était de 46 %. Au poste de président, les femmes restent minoritaires (38 %), mais il y a une nette évolution en dix ans (+ 4 points). Les trésoriers sont presque autant souvent des femmes (49 %) que des hommes (51 %). Pour les femmes, la progression est de 2 points depuis 2011. Enfin, les femmes sont majoritaires au poste de secrétaire : 64 % (+ 4 points en dix ans) contre 36 %.

Présidence selon le sexe et le secteur d'activité : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à la présidence des associations dans le secteur humanitaire,

social et la santé (56 %, contre 44 %). Par contre, les hommes sont les plus nombreux à la présidence dans tous les autres secteurs d'activité, en particulier dans celui des sports (77 %), de la culture et du socioculturel, des loisirs et de la vie sociale, de la défense des droits, causes ou intérêts (60 %), de l'enseignement, de la formation et de l'insertion (55 %), enfin des activités économiques (52 %).

Présidence selon l'âge : en 2021, 47 % des présidents (femmes et hommes) sont âgés de 65 ans ou plus, ce qui marque une très forte évolution en dix ans (+ 13 %). Seuls 6 % des présidents ont moins de 36 ans (- 2 points).

Présidence selon l'activité professionnelle (actifs et retraités confondus) : en 2021, 48 % des présidents (femmes et hommes) sont des cadres (+ 8 points par rapport à 2017), loin devant les employés (22 %) et les enseignants (12 %).

Pour Muriel Tabariès, sociologue, « la mesure du profil des dirigeants associatifs sur le long terme montre une progression continue et importante de la part des femmes, même si des progrès restent à faire. En revanche, les structures dirigeantes évoluent dans le sens d'un vieillissement des dirigeants et d'un éloignement des catégories populaires ».

Source : Muriel Tabariès, « Dirigeants associatifs – Photo de profil(s) », in *JurisAssociations* n° 683 du 15 juillet 2023.



La pensée hebdomadaire

« Qu'on le veuille ou non, éduquer c'est aussi contraindre et contrarier en vue de faire comprendre à l'enfant qu'il n'est pas tout, qu'il existe un dehors qui a sa réalité et ses lois propres de fonctionnement. Sans cette expérience précoce et douloureuse, le futur adulte s'expose à des comportements à risque, faute du sens des limites et d'une élémentaire discipline, forme de négativité au fond très positive puisqu'elle finit par convaincre que "je ne suis pas seul au monde" et donc responsable. »

Jacques Le Goff, professeur émérite des universités,
« L'éducation, expérience des limites » (point de vue),
Ouest-France du 29 juin 2023.